

ATTESTATION DE PFMP/ STAGE

Année scolaire 2024/2025

Conformément à l'article D.124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'organisme d'accueil et remis au stagiaire.

A charge de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil et de l'élève d'en conserver une copie.

L' ENTREPRISE (ou organisme d'accueil) : **à compléter**

- ➔ NOM :
- ➔ Adresse :
- ➔ Code postal et ville :
- ➔ Représenté(e) par : Nom et prénom :
- ➔ En qualité de :

Atteste que l'élève désigné(e) ci-dessous :

L' ÉLÈVE : **à compléter**

- ➔ NOM et PRÉNOM :
- ➔ Né(e) le :
- ➔ Adresse :
- ➔ Code postal et ville :
- ➔ Classe :

Scolarisé(e) dans l'établissement ci-après :

LYCEE DES METIERS CONDORCET

1 Avenue Roland Dorgelès – BP 134
33120 Arcachon Cedex

A effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise (ou organisme)

- ➔ du :
 - ➔ au :
 - ➔ nombre de jours* effectifs de l'élève dans votre entreprise :
- (* hors repos, arrêt maladie, journée d'appel à la Défense, convocation à un examen)

TOTAL :

➔ Signature de l'entreprise :

➔ Cachet de l'entreprise :

- Dès son retour au lycée, l'élève devra remettre ce document dans la boîte aux lettres du Bureau des entreprises située sous la verrière.
- Pour toutes questions : Mme Benquet Responsable du bureau des entreprises lycée Condorcet :
- tél : 05 57 52 72 40 ou par mail : bde-lp-condorcet-arcachon@ac-bordeaux.fr